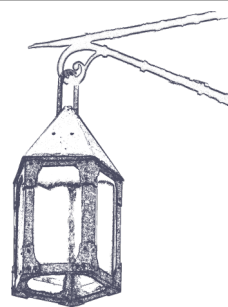




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 39 FEVRIER 2025



LE MOT DU MAIRE



L'année 2024 est partie, vive 2025 car 2024 n'était pas un très bon cru, tant du point de vue météorologique que politiques nationale et internationale.

Malgré cela, des avancées significatives ont été réalisées avec notamment le démarrage de la construction de la nouvelle mairie, l'aménagement du Pech de la Fièrre, près de 2Km de canalisations d'eau potable refaites, représentant 6 % du réseau, bâche incendie à la Fage ...

L'année 2024 a vu 22 animations diverses publiques grâce à toutes les associations ou autres, ce qui met de la gaieté, du plaisir, de la bonne ambiance dans le village.

La mise en place du ramassage des encombrants pour les personnes en difficulté est maintenant effective.

Toutes les réalisations faites depuis quelques années font que Beynac et son château attirent 30% de plus de touristes qu'en 2019. Comme les années précédentes, un bilan complet de l'année sera établi et diffusé en juin.

Pour 2025, deux sujets principaux, importants pour Beynac, sont à finaliser.

Tout d'abord la livraison de la mairie pour fin mai avec un déménagement envisageable pour fin juin- début juillet. Au 1^{er} septembre, l'agence Postale devrait être déplacée.

L'autre est un sujet de convivialité, d'amitié, de fêtes avec nos amis alsaciens de Sundhouse. Le week-end de l'Ascension, nous les recevrons sur trois jours, il y en a même qui arriveront à vélo la veille. Ils devraient être 160 à déambuler dans Beynac tout au long du pont de l'Ascension.

L'emprunt de 800 000€ pour financer 50% de la construction de la mairie et aménagements extérieurs sera réalisé sans augmentation du taux des taxes locales.

Malgré la situation nationale et internationale très incertaine, nous devons continuer à innover, améliorer, sécuriser et penser, imaginer, le futur de notre commune.

C'est ce que fait le conseil municipal avec l'appui de tous les employés communaux, en voulant toujours le mieux pour tous.

C'est aussi ce qu'il fait en soutenant activement la boucle multimodale, le nouveau projet de déviation qui a obtenu l'accord de l'Etat en novembre. Nous savons qu'il a été élu pour cela.

Je vous souhaite une excellente année 2025 avec santé, joie, réussites personnelles et collectives.

Serge Parre

Les vœux du maire en images



Le dimanche 19 janvier, population et élus locaux étaient réunis à la salle des fêtes pour écouter les vœux du maire de Beynac et Cazenac. Le Président du Conseil Départemental et Jérôme Peyrat, conseiller régional, ont eux aussi souhaité leurs meilleurs vœux à Beynac et aux beynacois(es).



Lors de cette cérémonie le Maire a remis à Corinne LAJUNIE et à Antony VEYRET la médaille vermeil du travail (hommage à 30 ans de travail).

Dans son discours, le Maire a exprimé sa gratitude envers chacun des deux agents, reconnaissant leur travail et leur dévouement pour la commune.

Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires !



Puis, c'est autour d'une vingtaine de tables rondes et la flûte à la main, dans la salle des fêtes comble (dont la superficie avait été doublée par l'installation de chapiteaux chauffés), que 170 participants ont commencé le repas offert par la municipalité, préparé et servi par notre boucher local.

Les différentes générations ont pu échanger entre elles, prendre des nouvelles des uns et des autres, parler de la pluie et du beau temps, de politique, et il y a des choses à dire, ou discuter de problèmes de société ... ou de la commune. Ce rendez-vous a permis aux habitants des côteaux et du village de se retrouver, et même de faire connaissance avec de nouveaux arrivants sur la commune qui étaient présents.



La municipalité de Beynac et Cazenac remercie chaleureusement Daniel Brossard de Prats-de-Carlux pour le don d'une sculpture qu'il a réalisée. Nous l'avons installée aux Escassols, à l'entrée de l'aire de stationnement de la Forge.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

► Qui? Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
► Où? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
► Pourquoi? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

JDC

www.defense.gouv.fr/jdc

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comité des fêtes, du nouveau au bureau



Le 18 décembre, le Comité des fêtes a élu son nouveau bureau pour 2025. Le président et les membres de l'association souhaitent que cette année soit riche en événements conviviaux, dynamiques et inclusifs, réunissant tous les habitants autour de moments festifs et de partage. Ils saluent chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite des événements organisés en 2024.

2025 sera aussi une année pleine de projets enthousiasmants : Le jeudi 29 mai, participation à l'organisation du repas réunissant Sundhousiens et leurs hébergeurs pour le 40ème anniversaire du jumelage ; le samedi

28 juin, feu de la Saint Jean, avec repas dansant et feu d'artifice ; dimanche 13 juillet, vide-greniers ; vendredi 15 août, fête du 15 août avec bodega et feu d'artifice ; dimanche 5 octobre, marche Octobre rose ; vendredi 31 octobre, Halloween, avec défilé et repas ; samedi 6 et dimanche 7 décembre, marché de Noël.

Soirée Daniel Chavaroche



Le 22 novembre, à la salle des fêtes de la commune, Daniel Chavaroche « conteur de pays » comme il se définit, est venu partager la soirée avec plus de 70 spectateurs concentrés pour écouter son nouveau spectacle « Vent de Beune ». Un florilège d'histoires passionnantes dont les personnages sont ancrés dans nos vallées. Histoires, traditions, contes, et légendes locales se mélangent agréablement.

Pas besoin d'être enfant pour se laisser bercer dans les aventures fantastiques contées avec son accent chantant et délicieux.

Cette soirée était organisée par l'amicale laïque de Beynac et Cazenac.

A la fin de la représentation une trentaine de personnes s'est retrouvée autour de la table, comme le veut la tradition, pour déguster le tourin et diverses agapes bien méritées. Ce moment convivial fut extrêmement apprécié.

Pour rappel l'amicale laïque a pour objectif prioritaire d'aider, de soutenir les actions de l'école en participant aux dépenses et sorties pédagogiques. C'est pour cela que cette association a besoin du soutien des parents d'élèves.

Festivités de Noël au village.

Début décembre, toutes les bonnes volontés se sont retrouvées pour décorer la place de notre village. En amont, les décors avaient été pensés et fabriqués par une vingtaine de lutins assidus et imaginatifs sous la houlette du comité des fêtes.



A l'approche du weekend, chaque mètre carré de la place était recouvert par des chapiteaux installés par une équipe dont les carrures n'avaient rien à envier à celles des lutins !

Le jour J, la place a revêtu ses habits de fêtes. Une cinquantaine d'exposants étaient installés à l'abri du froid et surtout de la pluie. Il faut dire que le temps n'était pas clément. Notre super star, le Père Noël a eu la barbe humide pendant deux jours et que dire de son renne qui lui aussi avait le pelage luisant en assurant les promenades des enfants dans le traîneau ou en distribuant des friandises aux petits et aux grands.

Les propositions gourmandes et artisanales étaient nombreuses. Une grande diversité d'articles et de matériaux différents attisaient le plaisir et les envies de chacun.

Les odeurs de marrons grillés, de crêpes, vin chaud et bien d'autres se mélangeaient et attiraient les promeneurs au rythme des airs d'accordéon sans oublier les petits regroupements autour des jeux d'estaminets où l'adresse et la stratégie désignaient le gagnant.

Durant les deux jours, malgré la pluie et le froid, un flux régulier de flâneurs curieux a déambulé dans les travées du marché.

Ces festivités intenses sont l'occasion de resserrer les liens et fédérer les habitants en s'octroyant des moments simples et vrais ENSEMBLE tout en offrant une vie à notre village.

Merci encore au Comité des fêtes et à ses bénévoles !

Beynac, la petite histoire



Et le Souci quitta son lit

A l'emplacement de l'actuelle rue de La Balme bordée de boutiques, coulait autrefois le ruisseau Del Souci. Il fût busé à cet endroit au tout début du 20ème siècle.

Cela fera 40 ans cette année, le vendredi 17 mai 1985 vers 20h, suite à un gros orage, le Souci refait surface et emporte tout sur son passage. Les gendarmes de Sarlat sont avisés, se rendent sur place et rédigent un rapport : *Nous nous transportons immédiatement sur les lieux. À notre arrivée dans le bourg de*

Beynac, nous constatons que sur le CD 703, s'écoule de l'eau boueuse, d'une hauteur d'environ 40 cm. Cette eau a un débit assez fort et s'écoule dans la rivière Dordogne, par un passage pratiqué dans la murette pour accéder au bord de cette rivière ...

La route de la Balme est inondée, son revêtement est enlevé dans le bas du bourg sur environ 500 mètres. Des tranchées jusqu'à un mètre de profondeur et d'une longueur variable sont visibles sur la chaussée. Des câbles ainsi que des conduites sont arrachés dans ces tranchées Un hangar plus un garage sont presque complètement détruits. Dans le bas du bourg plusieurs habitations ainsi que des commerces ont été inondés par 40 à 50 cm d'eau boueuse. Un car de touristes et 14 voitures dont les 6 bloquées contre le car ont subi des dégâts plus ou moins importants. Certains sont réduits à l'état d'épave.

... Les habitants furent obligés de caler les portes avec des meubles pour éviter que le flot ne s'engouffre dans leur demeure. En prenant beaucoup de risques, quelques hommes démolirent, à l'aide de barres de fer, une partie du parapet du quai afin que le torrent puisse se jeter directement dans la Dordogne. Dans la nuit noire, un pompier de Sarlat a fait une chute de cinq mètres à cet endroit. Heureusement il n'a été que légèrement blessé. ... Extrait article Sud-Ouest

**Incrivez-vous pour repas et visites des journées de commémoration du
40ème anniversaire du jumelage Sundhouse/Beynac et Cazenac.
Bulletin d'inscription joint à cette Lanterne**

Le Maire et le conseil municipal de Beynac et Cazenac remercient Monique Derruau
pour avoir fait don de sa part de la vente d'un terrain à la commune
pour l'installation d'une bâche d'incendie au hameau du Double.

**Le bureau de l'association CulturaBeynac invite la population à assister à son assemblée générale
qui se tiendra à la salle polyvalente de Beynac le vendredi 28 février à 20 h.**

Cette toute nouvelle association, née en janvier 2024, a déjà organisé plusieurs événements à Beynac :
le concert Guitares & Co, le 15 juillet, qui a réuni 130 personnes dans l'église de Beynac
Les Fables de La Fontaine, qui a rassemblé plus de 160 personnes, le 23 juillet, au Théâtre de Verduze
et un spectacle de la Compagnie Keruzha en septembre pour animer les journées du patrimoine.

Ils vous présenteront leur programme pour l'année 2025 et leurs projets.

**Nous comptons sur votre présence pour faire connaissance avec eux
proposer vos idées et les encourager.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h -

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le 112 pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrillateurs installés dans Beynac :

- Salle polyvalente
- Porte Veuve (seulement en saison)
- Abribus de la Balme

Inclus : Lettre Interco, Conseils Municipaux des 4 novembre et 16 décembre, Sictom, Programme et bulletin d'inscription Jumelage.

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Devaux, Arlette Theil.